

DIRECTION GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS
DIRECTION DES SYSTEMES DE PAIEMENT ET DES
INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ
SERVICE DE LA SURVEILLANCE DES MOYENS
DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

Cartographie des moyens de paiement scripturaux

Bilan de la collecte 2009 (données 2008)

septembre 2009



1 Introduction

Dans le cadre de sa mission de surveillance des moyens de paiement scripturaux définie aux articles L.141-4¹ et L.141-6² du Code monétaire et financier, la Banque de France a poursuivi sur l'exercice 2008-2009 son objectif d'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité de la collecte des données statistiques sur les moyens de paiement scripturaux, permettant de répondre à la révision du cadre européen de statistiques (Blue Book).

La collecte "cartographie des moyens de paiement" concernant les données 2008 s'est déroulée du 2 février au 30 avril 2009.

Cette collecte a été effectuée auprès des gestionnaires des différents systèmes d'échange nationaux (le GSIT, STET, le Groupement des Cartes Bancaires « CB », la Banque de France en tant que gestionnaire du système Target2) et des établissements émetteurs et/ou gestionnaires de moyens de paiement, installés en France et à Monaco.

La collecte s'est effectuée conformément aux principes retenus pour le Blue book et définie au sein du groupe de travail « cartographie des moyens de paiement » du CFONB. Elle a été menée sur la base d'un questionnaire renseigné par les établissements de crédit et destiné à compléter les informations émanant des gestionnaires de systèmes d'échange et des structures interbancaires.

2 Les moyens de paiement scripturaux en France en 2008

2.1 Analyse synthétique des données collectées

2.1.1 Volumes et valeurs de transactions

En 2008, **15,89** milliards de transactions de paiement scripturaux, représentant un montant de **23 374** milliards d'euros, ont été réalisées par la clientèle (particuliers, professionnels et entreprises) des établissements bancaires. Par rapport à 2007, le nombre total de transactions a ainsi augmenté d'environ 2,81 % (+4,52 % en montant).

Le montant moyen d'une transaction de paiement s'élève à 1 471,19 euros en 2008 contre 1 446,62 euros l'année précédente.

¹ Article L.141-4 : "La Banque de France s'assure de la sécurité des moyens de paiement tels que définis à l'article L. 311-3, autres que la monnaie fiduciaire, et de la pertinence des normes applicables en la matière. Si elle estime qu'un de ces moyens de paiement présente des garanties de sécurité insuffisantes, elle peut recommander à son émetteur de prendre toutes mesures destinées à y remédier. Si ces recommandations n'ont pas été suivies d'effet, elle peut, après avoir recueilli les observations de l'émetteur, décider de formuler un avis négatif publié au Journal officiel.

Pour l'exercice de ces missions, la Banque de France procède aux expertises et se fait communiquer, par l'émetteur ou par toute personne intéressée, les informations utiles concernant les moyens de paiement et les terminaux ou les dispositifs techniques qui leur sont associés."

² Article L.141-6 - 1 : "La Banque de France est habilitée à se faire communiquer par les établissements de crédit, les entreprises d'investissement, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, les compagnies financières, les entreprises d'assurance et de réassurance régies par le code des assurances et les entreprises industrielles et commerciales tous documents et renseignements qui lui sont nécessaires pour l'exercice de ses missions fondamentales."

Les volumes et valeurs des transactions de paiement sont détaillés dans le tableau suivant :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	Δ %	2007	2008	Δ %
Chèque	3 650,41	3 487,44	-4,4	2 174,30	2 069,31	-4,8
Virement	2 614,11	2 697,30	3,2	18 380,05	19 446,19	5,8
Prélèvements	2 909,78	3 023,63	3,9	1 020,70	1 054,18	3,3
<i>dont prélèvement</i>	2 754,94	2 879,99	4,5	708,45	718,04	1,3
<i>dont TIP</i>	144,38	130,67	-9,5	43,08	41,77	-3,0
<i>dont télépaiement</i>	10,46	12,97	23,9	269,16	294,37	9,4
LCR et BOR	114,27	110,42	-3,4	478,55	472,46	-1,3
Paiement carte (cartes émises en France)	6 144,66	6 542,50	6,5	310,61	331,81	6,8
Monnaie électronique	26,44	32,17	21,7	0,05	0,06	20
Total	15 459,67	15 893,46	2,8	22 364,26	23 374,01	4,5

Source : Banque de France

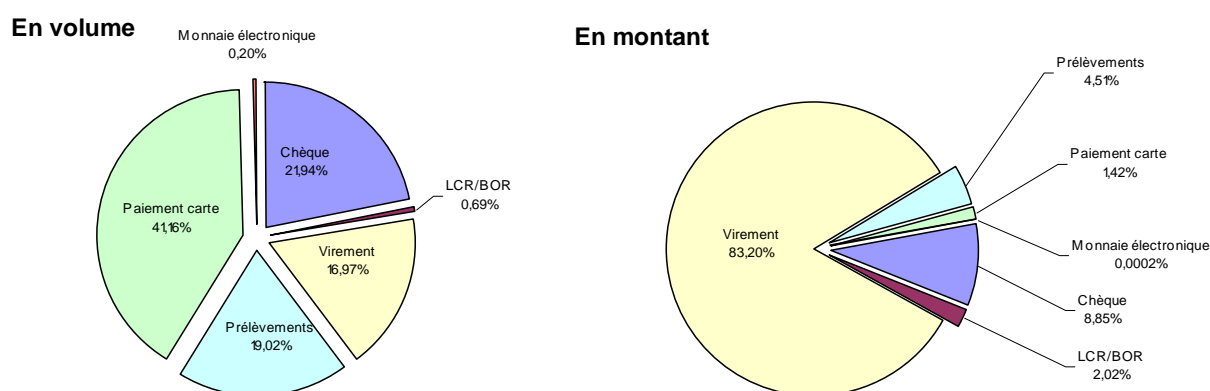
Tableau 1 : transactions effectuées en France avec les différents moyens de paiement

2.1.2 Répartition des transactions par moyen de paiement

La carte de paiement (de type interbancaire ou privatif) reste l'instrument de paiement le plus utilisé puisqu'elle génère 41,1 % des transactions de paiement. Viennent ensuite le chèque (21,9 % des transactions), les prélèvements (prélèvement + TIP + télépaiement) (19 %), le virement (16,9 %), les lettres de change et billets à ordre (0,7 %) et enfin le porte-monnaie électronique (0,2 %).

En valeur, ces proportions sont sensiblement différentes puisque les virements constituent à eux seuls plus des quatre cinquièmes du montant des transactions échangées (83,2 %), loin devant les chèques et les prélèvements qui représentent respectivement 8,9 % et 4,5 % du montant total des transactions. Les autres moyens de paiement, c'est-à-dire les lettres de change et billets à ordre, la carte et le porte-monnaie électronique représentent seulement 3,4 % de la valeur des opérations effectuées.

La répartition des différents moyens de paiement est détaillée dans les graphiques ci-dessous :



Source : Banque de France

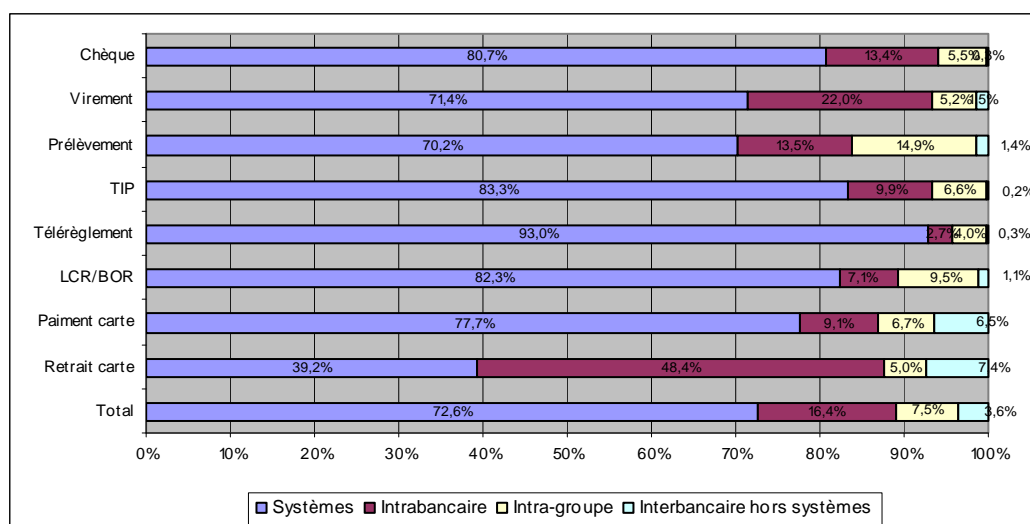
Figure 1 : répartition des transactions de paiement

2.1.3 Répartition des transactions en fonction des modalités d'échange

Les transactions de paiement sont en majorité échangées dans les systèmes interbancaires (72,6 % en volume, 68,6 % en montant, tous moyens de paiement confondus). Les transactions traitées hors des systèmes interbancaires se répartissent entre celles dénouées en interne, appelées ci-après « intra-bancaires » (16,3 % en volume et 18,2 % en montant), celles dénouées au sein d'un groupe d'établissements qui sont qualifiées d'« intra-groupe » (7,5 % en volume et 5,3 % en montant) et enfin celles échangées en bilatéral entre deux établissements, qui sont dites « interbancaires hors système » (3,6 % en volume et 7,9 % en montant).

Ces chiffres restent à analyser avec précaution car la fiabilité des transactions hors systèmes déclarées par les établissements demeure relative.

La répartition système / hors système des transactions laisse apparaître des proportions sensiblement différentes d'un instrument de paiement à l'autre. Ainsi, les téléchèques, les TIP, les lettres de change et les chèques se distinguent des autres moyens de paiement par une proportion plus élevée (supérieure à 4/5) d'échanges dans les systèmes. En effet, environ 93 % des téléchèques, 83 % des TIP, 82 % des LCR/BOR et 81 % des chèques sont échangés dans SIT/CORE. Les retraits par carte sont quant à eux traités, pour plus des 3/5ème (60,8 % en volume), hors des systèmes d'échange.



Source : Banque de France

Figure 2 : répartition système / hors système par instrument de paiement (en volume)

2.2 Analyse détaillée des données collectées

2.2.1 Analyse par moyen de paiement

2.2.1.1 Les paiements et retraits par carte

On comptait 102,8 millions de cartes en circulation en France fin 2008, dont :

- 57,49 millions de cartes de type interbancaire (« CB ») ;
- 14,96 millions de cartes de retrait bancaires ;
- 30,31 millions de cartes de type privatif.

Les transactions de paiement par carte ont globalement augmenté en 2008 (+6,5 % en volume et +6,8 % en montant), et les transactions de retrait ont progressé de 4 % en volume et 7,3 % en montant.

Le montant moyen d'un paiement par carte reste relativement stable puisqu'il est passé de 50,58 € en 2007 à 50,72 € en 2008 alors que le montant moyen d'un retrait a légèrement augmenté pour atteindre 73,16 € (contre 70,96 € en 2007).

Les transactions de paiement et de retrait par carte sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	Δ %	2007	2008	Δ %
Total transactions de paiement	6 144,66	6 542,50	6,47	310,61	331,81	6,83
Par cartes de type interbancaire	5 864,54	6 259,96	6,74	284,28	304,89	7,25
Par cartes de type privatif	280,12	282,54	0,86	26,33	26,92	2,24

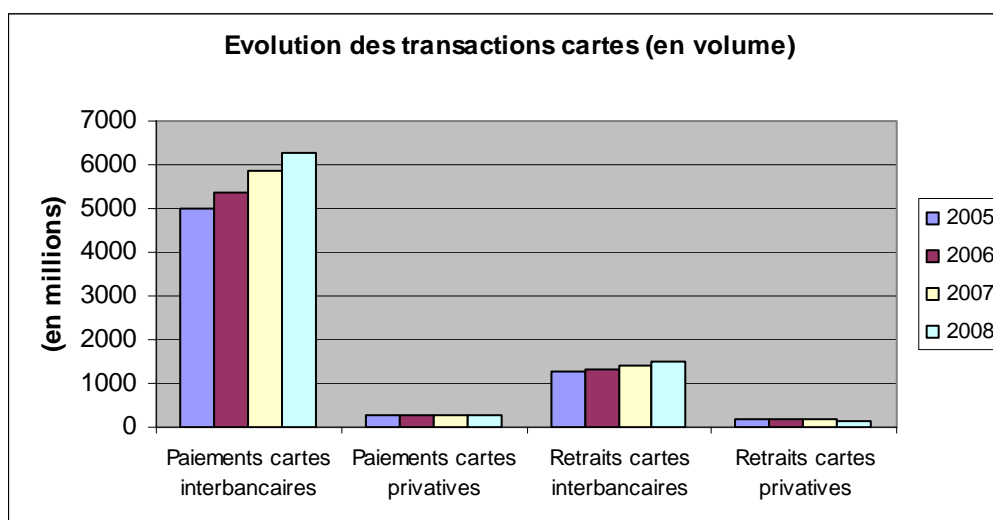
Montant moyen paiement carte (en €)	50,58	50,72	0,24
-------------------------------------	-------	--------------	------

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	Δ %	2007	2008	Δ %
Total transactions de retrait	1 570,32	1 633,75	4,04	111,43	119,53	7,27
Par cartes de type interbancaire (CB)	1 410,09	1 518,45	7,68	99,12	109,13	10,10
Par cartes de type privatif	160,23	115,30	-28,04	12,31	10,40	-15,52

Montant moyen retrait carte (en €)	70,96	73,16	3,10
------------------------------------	-------	--------------	------

Source : Banque de France

Tableau 2 : transactions effectuées par des cartes émises en France

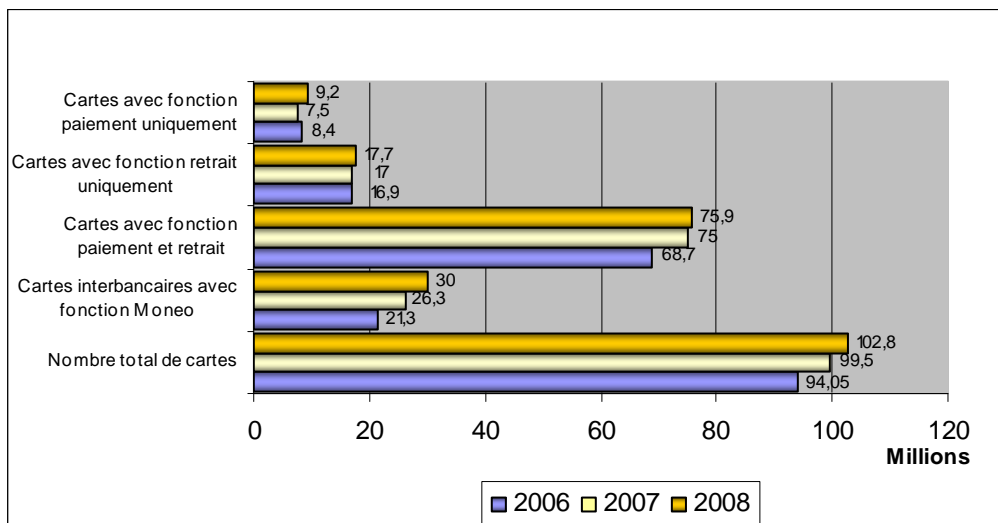


Source : Banque de France

Figure 3 : évolution du nombre de transactions carte depuis 2005

Parmi les cartes en circulation en France, 75,9 millions de cartes possèdent les fonctions de paiement et de retrait, 9,2 millions possèdent une fonction de paiement uniquement et 17,7 millions une fonction de retrait uniquement.

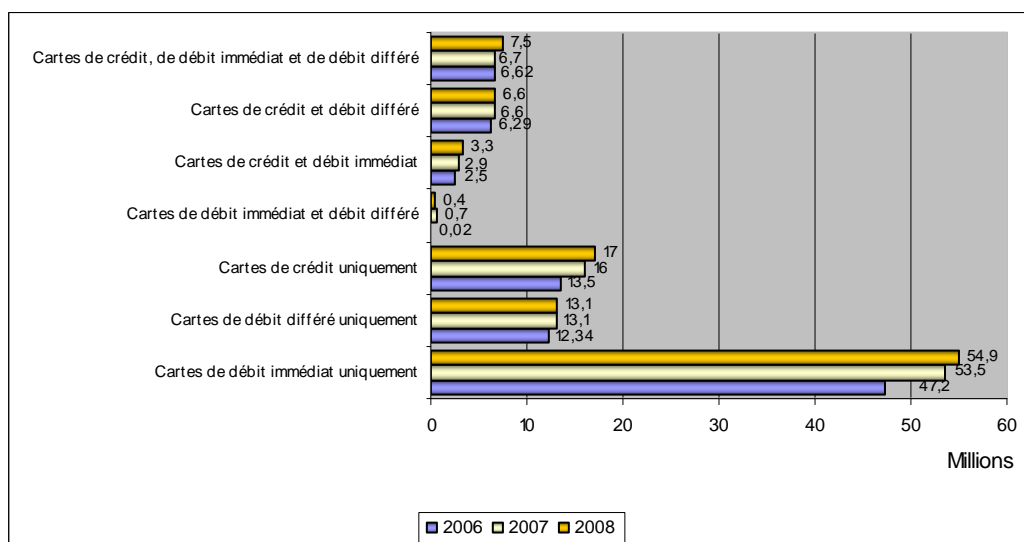
Le nombre de cartes interbancaires ayant la fonction de porte-monnaie électronique Moneo (30 millions) a augmenté de 14 % en 2008. Le nombre de porte-monnaie « Moneo bleu » et « Moneo vert » déclaré par les établissements s'élève à 676 mille.



Source : Banque de France

Figure 4 : répartition des cartes émises en France

Il y avait à fin 2008 54,9 millions de cartes disposant uniquement de la fonction débit immédiat, 13,1 millions de cartes disposant uniquement de la fonction débit différé et 17 millions de cartes disposant uniquement de la fonction crédit. Les cartes offrant plusieurs fonctions étaient au nombre de 17,8 millions.

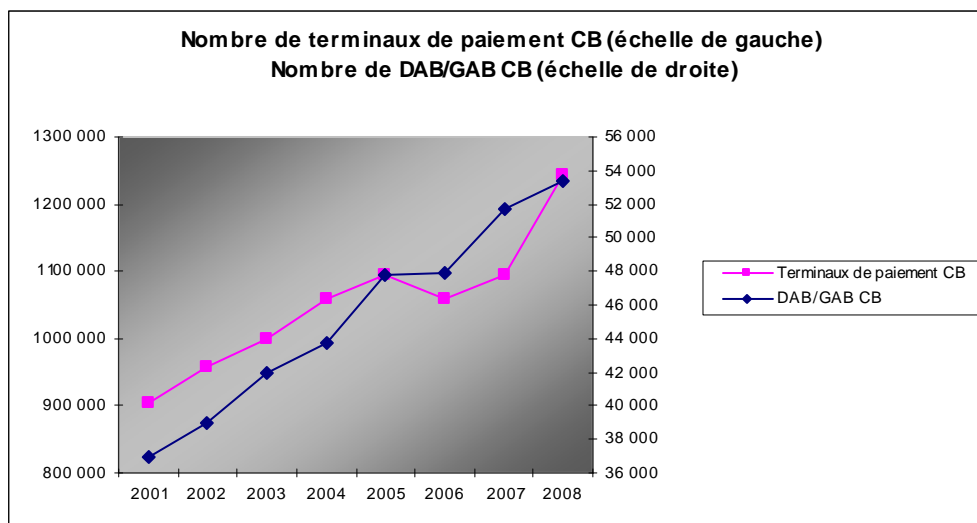


Source : Banque de France

Figure 5 : répartition selon les fonctions débit/crédit

Le parc de DAB/GAB installés sur le territoire national en 2008 s'élève à 53 326, en légère augmentation (+3,2 %) par rapport à 2007.

Le nombre total de systèmes d'acceptation de paiement par carte s'élève à 1,38 million, dont 1,24 million pour les cartes interbancaires.



Source : Banque de France

Figure 6 : parc français de DAB/GAB CB et de terminaux de paiement CB

2.2.1.2 Les virements de clientèle

En 2008, le nombre de virements de clientèle (particuliers, professionnels et entreprises) a légèrement progressé (+2,9 %) par rapport à 2007, atteignant 2,69 milliards de transactions, dont 1,90 milliard (70,6 %) ont transité par les systèmes d'échange nationaux. La valeur totale échangée augmente de 5,7 % par rapport à l'exercice précédent, avec 19 436,2 milliards d'euros, dont seulement 11 % échangés par SIT/CORE.

Les transactions par virements (de clientèle) sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	Δ %	2007	2008	Δ %
SIT/CORE	1 872,64	1 900,88	1,5	2 015,60	2 153,67	6,8
TBF-PNS/Target 2	8,41	4,75	-43,5	9 185,05	7 887,94	-14,1
Autres systèmes	5,32	14,23	167,5	608,13	2 939,40	383,3
Intra-bancaire	563,39	590,76	4,8	3 310,17	3 717,67	12,3
Intra-groupe	128,53	140,39	9,2	1 306,55	963,81	-26,2
Interbancaire hors système	35,84	39,49	10,2	1 954,55	1 773,68	-9,2
Total	2 614,12	2 690,50	2,9	18 380,05	19 436,17	5,7

Montant moyen virement (en €)	7031	7224	2,7
-------------------------------	------	-------------	-----

Source : Banque de France

Tableau 3 : virement de clientèle

Nota bene : il est à noter que la déclaration faite au Blue Book à partir de cette année comporte également les virements initiés par les établissements pour leur propre compte, pour un montant d'environ 10 milliards d'€ celui-ci étant inclus dans les totaux figurant au tableau 1.

2.2.1.3 Les chèques

En 2008, 3,49 milliards de chèques ont été émis pour une valeur totale de 2 069,3 milliards d'euros. La baisse (-4,5 %) du nombre de chèques émis reste stable par rapport à 2007, alors que la baisse (-5,9 %) des montants échangés s'est accentuée. Le montant moyen du chèque est quant à lui stable (593,36 euros), soit une variation de 0,4 %.

Le nombre de chèques de banque émis en 2008 s'est élevé à 5,7 millions (soit 0,16 % du nombre total de chèques émis). Ce nombre est en diminution de 2,6 % par rapport à 2007.

Les transactions par chèques sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	Δ %	2007	2008	Δ %
SIT/CORE	2 947,95	2 815	-4,5	1 778,45	1 672,40	-5,9
Intra-bancaire	503,56	467,78	-7,1	285,38	281,13	-1,5
Intra-groupe	190,46	193,34	1,5	98,07	99,03	0,9
Interbancaire hors système	8,44	11,32	34,5	12,10	16,75	35,5
Total	3 650,41	3 487,44	-4,4	2 174,30	2 069,31	-4,8

Montant moyen chèque (en €)	595,63	593,36	-0,4
-----------------------------	--------	---------------	------

Source : Banque de France

Tableau 4 : chèque

2.2.1.4 Les Prélèvements (prélèvement + TIP + télé règlement)

Le nombre total de prélèvements (c'est-à-dire le total des prélèvements, TIP et télé règlements) a atteint 2,91 milliards de transactions pour une valeur de 1 050,1 milliards d'euros en 2008, soit une augmentation de 3,5 % en volume et de 2,9 % en montant par rapport à 2007. La proportion du volume de prélèvements transitant par SIT/CORE s'élève à 70,9 %, l'intra-bancaire atteignant 13,3 %.

Les transactions par prélèvements (de clientèle) sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	Δ %	2007	2008	Δ %
SIT/CORE	2 131,73	2 134,19	0,1	730,11	773,75	5,9
Intra-bancaire	361,25	400,00	10,7	161,23	142,73	- 11,5
Intra-groupe	379,62	435,03	14,6	119,87	119,03	-0,7
Interbancaire hors système	37,18	41,29	10,9	9,49	14,63	54
Total	2 909,78	3 010,51	3,5	1 020,70	1 050,14	2,9

Montant moyen prélèvements (en €)	350,78	348,82	-0,5
-----------------------------------	--------	---------------	------

Source : Banque de France

Tableau 5 : prélèvements (prélèvement+TIP+télé règlement)

Nota bene : il est à noter que la déclaration faite au Blue Book à partir de cette année comporte également les prélèvements initiés par les établissements pour leur propre compte, pour un montant d'environ 4 milliards d'€ celui-ci étant inclus dans les totaux figurant au tableau 1.

2.2.1.4.1 Le prélèvement

En 2008, le nombre de prélèvements de clientèle (particuliers, professionnels et entreprises) a augmenté de 4 % par rapport à 2007 atteignant 2,86 milliards de transactions, dont 2 milliards (70,2 %) ont transité par SIT/CORE. La valeur totale échangée est stable (+0,7 %) par rapport à l'exercice précédent, avec 714 milliards d'euros, dont 65 % échangés par SIT/CORE.

Les transactions par prélèvements uniquement sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	△ %	2007	2008	△ %
SIT/CORE	2 005,10	2 013,25	0,4	443,44	464,36	4,7
Intra-bancaire	342,48	386,71	12,9	143,24	124,64	-13
Intra-groupe	370,38	425,91	14,9	113,01	111,63	-1,3
Interbancaire hors système	36,98	40,99	10,7	8,76	13,37	50,5
Total	2 754,94	2 866,86	4	708,45	714	0,7

Montant moyen prélèvement (en €)	257,16	249,05	-3,1
----------------------------------	--------	---------------	------

Source : Banque de France

Tableau 6 : prélèvement

2.2.1.4.2 Le TIP

En 2008, le nombre de Titres Interbancaires de Paiement émis a baissé de 9,5 % par rapport à 2007, avec 130,67 millions de transactions, dont 83,3 % ont transité par SIT/CORE. La valeur totale échangée est en diminution (-3 %) par rapport à l'exercice précédent, avec 41,7 milliards d'euros, dont 90,3 % échangés par SIT/CORE.

Les transactions par TIP sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	△ %	2007	2008	△ %
SIT/CORE	116,87	108,89	-6,8	38,12	37,74	-1
Intra-bancaire	18,50	12,93	-30,1	3,12	2,30	-26,5
Intra-groupe	8,82	8,60	-2,5	1,77	1,64	-7,9
Interbancaire hors système	0,17	0,25	44,6	0,05	0,09	86,3
Total	144,38	130,67	-9,5	43,08	41,77	-3

Montant moyen TIP (en €)	298,38	319,62	7,1
--------------------------	---------------	---------------	-----

Source : Banque de France

Tableau 7 : TIP

2.2.1.4.3 Le téléversement

En 2008, le nombre de téléversements a fortement augmenté (23,9 %) par rapport à 2007 atteignant 12,97 millions de transactions, dont 12 millions (92,9 %) ont transité par SIT/CORE. La valeur totale échangée augmente de 9,4% par rapport à l'exercice précédent, avec 294,37 milliards d'euros, dont 92,3 % échangés par SIT/CORE.

Les transactions par téléversements sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	Δ %	2007	2008	Δ %
SIT/CORE	9,766	12,057	23,5	248,54	271,66	9,3
Intra-bancaire	0,261	0,351	34,5	14,87	15,79	6,6
Intra-groupe	0,411	0,518	26	5,08	5,76	13,5
Interbancaire hors système	0,026	0,041	57,7	0,67	1,16	73,9
Total	10,46	12,97	23,9	269,16	294,37	9,4

Montant moyen téléversement (en €)	25 718,97	22 698,13	-11,7
------------------------------------	-----------	------------------	-------

Source : Banque de France

Tableau 8 : téléversement

2.2.1.5 Les LCR et BOR

En 2008, les lettres de change et billets à ordre ont représenté 110,4 millions de transactions (-3,4 % par rapport à 2007), pour un montant total échangé de 472,5 milliards d'euros (-1,3 % par rapport à 2007). La majeure partie des valeurs échangées transitent par SIT/CORE (82,3 % des transactions pour 82,5 % des montants échangés).

Les transactions par lettres de change et billets à ordre sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2007	2008	Δ %	2007	2008	Δ %
SIT/CORE	94,46	90,85	-3,8	396,60	389,94	-1,7
Intra-bancaire	8,57	7,82	-9,3	40,43	38,01	-5,9
Intra-groupe	9,84	10,54	7,1	33,36	37,55	12,3
Interbancaire hors système	1,40	1,21	-14,3	8,16	6,96	-13,6
Total	114,27	110,42	-3,4	478,55	472,46	-1,3

Montant moyen LCR / BOR (en €)	4 187,97	4 278,76	2,2
--------------------------------	----------	-----------------	-----

Source : Banque de France

Tableau 9 : LCR/BOR

2.2.1.6 La monnaie électronique

On observe une progression sensible du nombre de paiements par porte-monnaie électronique Moneo, avec 32,17 millions de transactions (+21,7 % par rapport à 2007). La valeur totale des transactions s'élève à 68 millions d'euros, soit une augmentation de 28,1 % par rapport à 2007.

Le nombre de transactions de rechargement est en augmentation de 31 %, mais le nombre de transactions de remboursement a baissé de près de 18 %.

Les transactions par porte-monnaie électronique sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en milliers)			Valeur des transactions (en millions d'€)		
	2007	2008	Δ %	2007	2008	Δ %
Rechargement	2 705	3 546	31	59,76	73,55	23
Remboursement	173	142	-17,9	3,1	2,58	-16,8
Paiements	26 435	32 167	21,7	53,03	67,96	28,1

Montant moyen paiement monnaie électronique (en €)	2	2,11	0,5%
--	---	-------------	------

Source : Banque de France

Tableau 10 : évolution des transactions Moneo

On dénombrait en 2008 1,26 million de porte-monnaie électroniques Moneo chargés (+17,8 % par rapport à 2007) et 0,6 million de porte-monnaie électroniques Moneo actifs (+20,2 % par rapport à 2007).

3 Conclusion

Le quatrième exercice de collecte des chiffres de cartographie des moyens de paiement a permis aux établissements de continuer à fiabiliser leurs processus de fourniture des informations demandées et ainsi d'améliorer la qualité des données déclarées.

Toutefois, certaines des informations recueillies demeurent encore peu fiables, comme par exemple les différentes décompositions concernant les dénombrements de cartes ou encore les échanges hors des systèmes nationaux pour les différents moyens de paiement.

Ces points devront donc être encore améliorés pour les exercices à venir, d'une part en apportant des précisions et évolutions au niveau du questionnaire et du guide de remplissage et d'autre part en augmentant son taux de remplissage, notamment pour les nouvelles rubriques comme les « écritures en compte », qui devront être transmises à la BCE à partir de 2011.